



## Chèque au nom d'une défunte

Par **Jocelbar**, le **01/09/2020** à **00:46**

Ma mère est décédée le 2 janvier 2020 et nous sommes 3 héritiers

La succession a été faite et nous avons reçu chacun notre part d'héritage par le notaire

Cependant les impôts ont émis une lettre chèque pour remboursement d'impôts après la clôture de la succession et cette lettre a été adressée à un seul des héritiers qui a pu l'encaisser ce qui est anormal car le chèque est au nom du defunt !

J'ai contacté ma sœur qui a pu encaisser ce chèque en m'avouant qu'il a été fait à son nom !  
Comment cela est-il possible ?

Elle ne veut pas partager avec les deux autres héritiers en invoquant comme raison que c'est ce que ma mère aurait voulu et qu'il n'y a pas raison de se fâcher !

Ai-je un recours possible ?

Merci de m'apporter votre aide